



## **Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique**

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application.*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire.*

*Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique ACTELLIC LIQUIDE*

*de la société* SYNGENTA FRANCE SAS  
*enregistrée sous le* n°2019-5747

*Vu la décision du Directeur général de l'ANSES du 16 décembre 2019.*

*Vu le recours gracieux formé le 13 janvier 2020 par la société Syngenta*

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) est accordée en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision abroge et remplace la décision du 16 décembre 2019 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

## Informations générales sur le produit

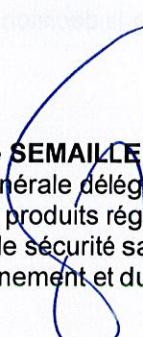
|                  |  |
|------------------|--|
| Nom du produit   | ACTELLIC LIQUIDE   |
| Type de produit  | Produit de référence   |
| Titulaire        | SYNGENTA FRANCE SAS<br>1228 Chemin de l'Hobit,<br>31790 Saint Sauveur,<br>FRANCE                         |
| Formulation      | Concentré émulsionnable (EC)   |
| Contenant        | 250 g/L - pyrimiphos-méthyl  |
| Et               | Dont l'origine est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données. |
| Numéro d'intrant | 7100117  |
| Numéro d'AMM     | 7100117  |
| Fonction         | Insecticide  |
| Gamme d'usage    | Professionnel  |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le,

**31 JAN. 2020**

  
**Caroline SEMAILLE**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)